

Une autre voie et proposition pour un revenu de base :

Vers un nouveau modèle économique inspiré de notre double circulation, incluant la liberté et l'altruisme dans ses paramètres

Dr. Jean Morier-Genoud

Le revenu de base universel est une idée qui choque encore les capitalistes que nous sommes devenus malgré nous, mais une idée qui était la règle dans les sociétés où tout n'était pas encore monétisé, où on trouvait normal que chacun bénéficie de l'air, de l'eau, de la nourriture disponible, d'un abri et d'un espace.

Dans la perspective d'un virage économique qu'une croissance débridée a rendu indispensable, il faut rebâtir des pans importants des théories, en y incorporant l'altruisme, dont l'heure est venue pour Philippe Kourilsky, et qui n'est que la contrepartie des libertés dont nous bénéficions. L'introduction d'un revenu de base pourrait faciliter grandement ce cheminement vers une société plus équitable, et le rendre moins chaotique.

Qu'est-ce que le revenu de base ? un revenu accordé à chacun, sans condition de la naissance à la mort, assez généreux pour assurer l'autonomie et la mobilité face à la diversité des emplois possibles. Conçu non comme une aumône, mais comme un outil de base confié à chacun pour lui permettre de s'insérer dans la société avec la responsabilité de le mettre en valeur.

Ce revenu de base remplace toutes les prestations sociales actuelles (AVS, AI, ass. chômage, ass. perte de gain, maladie, grossesse, etc.) d'où une simplification et une économie considérables. Mais surtout, contrairement aux prestations actuelles qui ont un effet paralysant et stérilisant parce que toute activité peut remettre en question la rente acquise, le revenu inconditionnel encourage l'activité et la stimule au lieu de la bloquer.

Contrairement à l'impôt négatif, qui cumule tous les inconvénients (lourdeur administrative, contrôles fiscaux pointilleux, paralysant toute velléité d'activité d'une population importante puisqu'elle atteint la moitié), le revenu de base donne le champ libre à toute activité, et le travail n'a jamais manqué, c'est l'emploi avec son cortège de charges sociales qui se fait rare. Libéré, il va se multiplier.

C'est l'aspect circulatoire de l'économie qui retiendra surtout notre attention, car c'est le point faible de notre organisation sociale actuelle, qui est lourde et laisse trop d'exclus en marge. Ce n'est pas l'abondance des richesses qui est cause – nous produisons trop de tout-mais la distribution de cette abondance. A l'heure où l'humanité met en place un super-cerveau global dont les hommes sont les neurones, il est temps de promouvoir une circulation globale acceptable. Et c'est notre circulation, sanguine et lymphatique, modèle très performant de notre physiologie, qui nous en fournira le modèle.

Rappelons que notre circulation était déjà évidente pour les chasseurs et bouchers de tous les temps, que les anatomistes anciens en connaissaient la pompe et les vaisseaux, mais qu'il a fallu arriver au 20^e siècle pour commencer à en contrôler les conditions. On a encore saigné des patients presque exsangues au 20^e siècle, parce que c'était l'habitude et que c'était une des rares choses que les médecins savaient faire. L'introduction à l'étude de la médecine expérimentale de Claude Bernard a ouvert la voie à la recherche médicale il y a 150 ans, mais l'économie expérimentale reste encore à créer, c'est un but de ce travail.

Les conditions d'une bonne circulation, sanguine ou économique, sont simples, il faut

- 1/ un remplissage suffisant du circuit (il l'est rarement)
- 2/ un circuit de distribution adéquat (il laisse beaucoup d'exclus)

3/ une pompe efficace (nous nous ingénions à lui créer des handicaps)

Le cœur de notre économie, le travail, a deux ressorts : le besoin tout court, la faim, et le besoin de se valoriser, de posséder, de régner, de collectionner, qui est la locomotive de cet attelage : je compare le besoin à un âne tenace et résistant, mais assez faible pour qu'on puisse le charger sans problème sur la locomotive du profit.

Notre circulation nous suggère encore une particularité remarquablement efficace de notre physiologie. Notre circulation est double, sanguine et lymphatique. Le circuit sanguin débite 7000 l. par jour et assure l'oxygénation des tissus, tandis que le circuit lymphatique, beaucoup plus lent (1 l. par jour) mais plus abondant (12 l contre 5 pour le sang) renouvelle le bain de plasma où baigne chaque cellule.

La circulation économique présente aussi ces deux exigences : assurer un minimum à chaque membre de la société, et fournir un circuit bancaire et boursier offrant les meilleures conditions aux échanges du marché.

Pourquoi un double circuit ?

En voici les avantages :

1/ le premier est l'aspect prioritaire du circuit social, on commence par distribuer à tous un minimum vital. Il ne s'agit plus de se contenter des miettes arrachées au circuit unique, dont les plus actifs accaparent la mise et abandonnent de mauvaise grâce les restes aux défavorisés. Dans le grand jeu qu'est l'économie, il importe que chacun reçoive des cartes en début de partie.

2/ le deuxième répond à un besoin de régulation et de transparence, il est plus facile de contrôler l'impact de cette distribution dans un circuit séparé.

3/ On limite ainsi le risque inflationniste de cette masse monétaire supplémentaire.

4/ Un financement indolore est plus acceptable.

5/ On obtient un discret effet protectionniste, par le biais de la taxe frappant les sorties du circuit social, favorisant ainsi les fournisseurs du même circuit. Dans le monde de libre échange actuel, il est indispensable de favoriser les circuits de proximité.

6/ on substitue à l'antagonisme entre socialisme et capitalisme une superposition des deux systèmes, à chacun selon ses besoins, à chacun selon ses mérites

7/ Contrairement au système de l'accumulation de capital avant la rente, qui exige une réserve de 30% en moyenne, on obtient l'effet inverse en distribuant d'abord et payant après : la banque nationale n'aura à rembourser qu'une partie de ce qui circule dans le circuit social, seulement ce qui en sort, et à prix réduit.

8/ Le système laisse peu de place à la fraude.

9/ En prévision d'une crise majeure attendue, le revenu de base paraît être le meilleur moyen d'en amortir le contre-coup.

Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer dans un monde fini est un fou, ou un économiste.

FINANCEMENT.

Le financement se fait donc par création monétaire. Une banque ad hoc, que nous nommerons BIB (Basic Income Bank) distribue chaque mois sur chaque compte inscrit sur sa liste b/12, soit le 1/12 du revenu de base annuel, revenu de base calculé en fonction du revenu national N (celui de l'année pénultième).

Si on a N = revenu national n = rev, nat.par habitant

B = basic income b = rev.de base par hab. $b/12$ = versement mensuel

Chacun voit donc son compte crédité de $b/12$ au début de chaque mois. Il s'agit d'une monnaie scripturale, utilisable à travers une carte de crédit, type post-card, qu'on ne peut sortir du circuit et convertir en monnaie courante qu'au prix d'un prélèvement, de 30% au départ. Prélèvement justifié par le souci de maintenir le capital de BIB dans son cadre, et par le fait que tout ce qui sort du circuit social sort aussi des besoins de base, est donc un luxe taxé comme tel.

Qui a droit à un compte BIB ?

Chaque habitant dûment inscrit dans une commune.

Les versements prennent fin au décès,

Le compte n'est pas transmissible.

Les versements s'arrêtent dès qu'un compte comporte un solde de plus de $6b$, ceci pour éviter des versements à des gens qui n'en ont pas besoin.

Les enfants touchent b (rente normale) pour le premier, $b/2$ pour les suivants jusqu'à 16 ans,

(pour éviter une politique nataliste).

Il me paraît prématuré de se pencher sur les problèmes des réfugiés et des immigrés, à première vue on peut imaginer un délai de carence de 1 à 2 ans

Introduction à l'économie expérimentale

Notre système comporte deux variables : le taux de distribution par rapport au revenu national (celui de l'année pénultième) Un choix prudent au départ serait de 20%, pour arriver probablement assez vite à 30%. Il est important d'atteindre d'emblée le niveau de l'AVS, base des prestations sociales.

La deuxième variable est le taux de prélèvement sur les sorties du compte, 30% au début, taxe susceptible d'évoluer vers le bas, si les résultats le permettent

Le pilotage se ferait en fonction de résultats mesurables et non des humeurs politiques.

Prenons l'exemple théorique d'une population de 1 million d'habitants avec un revenu national N de 100 milliards de francs.

B (basic income global) avec un taux initial de 25% sera donc 25 milliards, donnant $b = 25000$ et $b/12$ (versement mensuel) 2000 f. Chaque habitant verra donc son compte BI crédité chaque mois de 2000 f. Pour être acceptable, b doit atteindre le versement minimum de l'AVS. Ici il le dépasse un peu.

BI pratique.

Chacun reçoit son BI au début du mois sur un compte ad hoc et règle ses achats avec une carte BI analogue à la Postcard. S'il veut avoir de l'argent liquide, ou retirer de l'argent pour un voyage, pour le placer en banque, la banque en prélève 30% (au début du moins, c'est une

variable susceptible de s'alléger) S'il ne l'utilise pas, ayant d'autres revenus, les versements s'arrêtent automatiquement dès que le crédit du compte dépasse b/2.

Pour une famille de 4, c'est déjà une base rassurante.

Les mères peuvent se consacrer à l'éducation de leurs enfants si elles le souhaitent, tâche fondamentale si on veut éviter la poursuite de la dégradation de notre société. L'essentiel de l'éducation se joue jusqu'à 5 ans.

Les pères ont aussi cette possibilité.

Les enfants touchent une rente complète pour le premier, une demi pour les suivants, jusqu'à 16 ans, ceci pour ne pas favoriser une natalité galopante.

Les apprentis ne sont plus à la charge de leurs patrons et de ce fait les places d'apprentissage vont se multiplier

Les étudiants bénéficient tous de bourses d'étude, ils ont de quoi vivre, payer livres, finances de cours et d'inscription.

Les chercheurs sont prêts à faire des sacrifices si l'intérêt de leur recherche le justifie et continue à se contenter de faibles salaires, permettant à leurs patrons d'en engager plus.

Les salariés ne sont plus enchaînés à leurs emplois, la base assurée leurs permet d'envisager des changements d'emplois, leurs donnent plus de libertés et de mobilité.

Les employés et fonctionnaires de même pourront affronter sans angoisses les mutations engendrées par ce changement.

Les patrons libérés des charges sociales, engagent de la main d'œuvre et n'ont plus d'avantages à délocaliser.

Les indépendants ne seront plus harcelés par le fisc et seront nombreux à engager de l'aide.

Les artisans ont une base solide pour leur démarrage.

Les petits agriculteurs de montagne en particulier, dans des régions où la géographie ne favorise pas la création de grandes exploitations, voient s'équilibrer leurs finances. Fini le dépeuplement des campagnes. La vie en autarcie est ainsi permise à une grande quantité de citoyens, qui pourraient par exemple choisir de vivre à la campagne.

Les chômeurs disparaissent : il n'y a que ceux qui choisissent de ne pas travailler. Le travail n'a jamais manqué, c'est l'emploi qui est rare et favorisé par ce modèle, il donnera des possibilités à tous.

Les bénéficiaires de rentes apprécieront surtout d'être libéré de l'impôt sur le revenu.

Les invalides continuent à bénéficier des aides complémentaires offertes par l'AI.

L'encadrement social de tous ceux qui pourraient encore connaître des fins de mois difficiles est facilité par un bénévolat soutenu et par un personnel plus étoffé dans les services sociaux.

Les sportifs touchent une aide substantielle pour ceux qui veulent se vouer entièrement à leurs passions.

Les artistes se voient soutenus aussi, on ne devrait plus en voir qui meurent de faim.

Les moines et membres de diverses communautés trouvent aussi un soutien bien venu.

Les marginaux : les immigrés peuvent trouver là un pactole, surtout avec une famille nombreuse. Ce problème ne sera réglé qu'avec une instauration planétaire du modèle. En attendant, des mesures protectionnistes s'imposent, de même que pour les réfugiés, qui une fois admis, bénéficient aussi du revenu de base.

Les criminels, qu'ils soient en cavale, en prison ou en réinsertion, ont besoin d'un minimum, que leur garanti le revenu de base – versé à l'institution qui les héberge lorsqu'ils sont à l'ombre.

Les drogués trouvent là une prévention, une aide pour ceux qui sont irrécupérables, et une aide à la réinsertion s'ils s'en tirent. Ils auront en tous cas de la peine à trouver des fournisseurs qui acceptent la monnaie BI.

Les prostituées (car ne nous faisons pas d'illusion, le revenu de base ne les fera pas disparaître) trouvent là un fond de commerce qui devrait leur permettre de travailler à l'abri de la mainmise des souteneurs.

Voyons maintenant le point de vue des acteurs principaux.

La banque BIB

Responsable du versement du revenu de base et créée à cette fin, elle crédite chaque compte de B/12 chaque mois, par création monétaire. Elle gère les échanges de monnaie BI (monnaie seulement scripturale rappelons le). Elle a aussi la charge de racheter les sommes que les titulaires de comptes désirent changer en monnaie courante, aux prix d'un prélèvement de 30% (au début. Il s'agit d'une variable). A cette fin, la Banque Nationale met à sa disposition un capital équivalent au montant maximum échangeable chaque année (soit B/2 – 30%) en monnaie courante, cela donne 35% deb soit 6,3 milliards dans l'exemple ci-dessus, financé par la TVA. On s'achemine progressivement vers une prise charge du revenu de base par la TVA.

La Banque Nationale partage donc avec la BIB la responsabilité du rachat de la monnaie BI, à 70% de sa valeur nominale et sans dépasser la moitié de la somme émise par année, ce qui limite la charge à 10% de N (dans la version à 30%). Somme qu'elle va verser à la BIB et qui est financée par la TVA.

Prévisions à 10 ans :

Envisager la suppression de la limitation à B/2 du rachat de la monnaie B et la prise en charge complète de B par la TVA.

Finances publiques.

Délestées des charges sociales et subventions, d'une partie de la sécurité sociale et de la santé, mises au régime de l'enveloppe budgétaire, les finances publiques se satisferont aisément d'un 10% de N. Administration générale et fisc fondent. Culture, loisirs et sports, enseignement et recherche sont déjà financés en partie par le revenu de base, de même que l'environnement et l'agriculture.

Cet allègement de l'Etat nous permet de supprimer l'impôt sur le revenu, modèle d'inefficacité et d'incitation à la fraude La seule justification de cette relique moyenâgeuse est l'illusion de justice sociale, qui ne survit depuis longtemps, que dans l'esprit de la gauche. Gardons par contre comme correctif social, un impôt sur les successions alourdi, prélèvement de la totalité des successions indirectes, et de la moitié des successions directes dépassant le million, dans la mesure où il ne s'agit pas d'une entreprise familiale ou d'une maison. Impôt sur les sociétés, taxes sur l'énergie et TVA complètent ces sources. TVA qui devra s'alourdir même avant la prise en charge complète du revenu de base.

L'AVS est en grande partie remplacée par le revenu de base et prend la place d'une assurance complémentaire destinée à pallier les insuffisances du BI,

L'AI de même est remplacée par le revenu de base en ce qui concerne les rentes, et se voue aux prestations complémentaires.

Les distributeurs de biens et services vont s'adapter à la monnaie du basic income et payeront leur personnel – en partie du moins- avec elle.

Prenons l'exemple de **la Migros**, le plus important distributeur.(qui se montre intéressée à ce modèle). Elle va voir son chiffre d'affaire s'effectuer à 90% en monnaie BI, et devra donc payer son personnel et ses fournisseurs suisses avec elle. Reste un 10% pour les achats à l'étranger.

Les autres distributeurs seront amenés à accepter la monnaie BI pour ne pas laisser le champ libre à la concurrence. Il y aura ceux qui l'acceptent et ceux qui n'en veulent rien savoir

Les transports publics acceptent bien entendu la monnaie BI, et les loyers devront s'y adapter aussi.

Ce mode de financement est prévu pour 10 ans, le temps de familiariser le public avec ce système et de juger de son acceptation. Il sera alors possible d'assurer le financement intégral par la TVA , de renoncer à la limitation de change de la monnaie BI et de limiter la création monétaire. De jeunes économistes plus doués que moi en mathématiques financières préparent déjà la suite de cette évolution.

La mutation proposée est assez importante pour effaroucher les timorés et les conservateurs, on ne peut guère l'imaginer d'emblée à grande échelle. Une mise en œuvre progressive (avec 5% de N par ex.) n'a aucun intérêt, il ne reste que le banc d'essai limité. Il est facile de transposer ces chiffres à un canton, un département. La Suisse est bien sûr le terrain idéal, avec son économie encore solide et relativement autonome- mais ne nous faisons pas d'illusion, elle est frileuse. Le cadre cantonal est plus difficile à isoler, mais Genève a l'air de s'y préparer. En France, on a proposé la Corse (Pierre Lavagne) avec une économie insulaire fragile, plus facile à isoler. La Sardaigne pour l'Italie, l'Ulster pour la Grande Bretagne (qui trouverait là un dérivatif à ses vieilles querelles) offriraient des terrains propices—l'Amérique du Sud s'y prépare, et l'Afrique a déjà une avance sur nous avec son expérience du double circuit acquise durant la période coloniale : les cauris étaient une monnaie de coquillages, pour les produits locaux et la main d'œuvre.

Bref, l'extension planétaire n'est qu'une question de temps mais ne nous emballons pas et commençons par convaincre le BIEN.

Dr. J.-M. Genoud